

Bulletin Municipal de

2024

Saint-Lary Soulan



Sommaire

• Editorial.....	3
• Budget principal de la commune.....	4 et 5
• Travaux.....	6 à 9
• Projets.....	10
• Actualités communales.....	11 et 12
• Pôle «Petite enfance».....	13
• Environnement.....	14
• Pastoralisme.....	15
• Centre de secours.....	16
• GIPE / France Services.....	17
• Thermes et Sensoria.....	18
• Station de Saint-Lary.....	19
• Tour de France.....	20
• Office de Tourisme	21 à 23
• Vie associative	24 à 29
• Informations pratiques.....	30
• Application mobile «illiwap».....	31



Directeur de la publication : André MIR

Rédaction : Bruno BOUBIN

Création graphique : Imprimerie FABBRO

Crédits photos : Bruno BOUBIN, Arnaud SPANI, Parc national des Pyrénées,
Office de Tourisme, Mairie et Jérôme MONDIERE (ValVital)

C'est certainement la quatrième de couverture du bulletin municipal qui résume et symbolise le mieux l'activité 2024 : la sculpture de Raymond Poulidor sous la neige.

La sculpture de Raymond Poulidor en ce qu'elle nous rappelle sa victoire historique en 1974, mais également l'arrivée de l'étape phare du Tour de France le 13 juillet dernier, qui a connu une fréquentation sans précédent. L'occasion également de rappeler le label largement mérité de Ville à Vélo, tant Saint-Lary-Soulan devient une destination prisée pour la pratique du vélo.

La neige tombée en bonne quantité en ce début de saison qui fait mentir les activistes écologistes pour qui le dérèglement climatique entraînera sous peu la fermeture de la plupart des stations de ski. Sans nier les conséquences du dérèglement climatique, notamment le faible niveau d'enneigement au fil des années, force est de constater quelques contre-exemples, en l'occurrence la saison 2021-2022, qui a enregistré un record d'affluence.

Occasion aussi de dire que le bon niveau d'enneigement a rempli les hébergements de ce début de saison, tout comme les rues de Saint-Lary-Soulan, confirmant en cela le caractère de station village, qui nous distingue avantageusement des stations d'altitude.

Au-delà de ces deux temps forts qui auront marqué l'année 2024, parmi les principales réalisations, il faut noter :

- La réhabilitation de l'ancienne patinoire, rebaptisée « Espace Lumière », qui abritera deux salles de cinéma entièrement rénovées ainsi qu'une salle multimodale destinée à des spectacles, des soirées associatives et des congrès principalement.
- La validation récente de l'avant-projet définitif de re-naturation de l'espace public compris entre le parvis de l'église et la cour de l'école maternelle, avec le réaménagement de la cour d'école, et l'implantation d'une structure fixe en lieu et place du podium démontable servant aux animations musicales.
- Mentionnons également la réhabilitation de l'enceinte du stade municipal Pierre Bacqué sous forme de blasons des quarante-six communes composant la Communauté de communes Aure Louron, tout comme le lancement du projet d'observatoire du ciel étoilé sur le bord du lac de l'Oule, ou bien la finalisation de la réfection des garde-corps et trottoirs de Soulan.

Dans un autre chapitre, la remise en gestion des restaurants des Merlans et de l'Oule à la société Altiservice, exploitante des remontées mécaniques, pour une durée de cinq ans, dans le cadre d'une délégation de service public.



Au-delà de considérations financières, ce choix permet de se rapprocher du modèle économique d'autres stations, englobant à la fois l'exploitation des remontées mécaniques, la gestion des restaurants et autres activités de sports et de loisirs.

Autant de réalisations qui témoignent d'une politique volontariste en matière de développement touristique et économique.

Pourrons-nous poursuivre dans cette voie ?

Rien n'est moins sûr, tant les aides publiques se res-treignent de façon drastique, ne permettant pas d'envisager raisonnablement la poursuite de projets structurants.

Un budget 2025 contraint par ailleurs par la réalisation de travaux obligatoires, tels que la sécurisation de la D929 suite aux intempéries de début septembre ou bien la mise en conformité, au travers du SIVU Aure 2000, des gares supérieure et inférieure du téléphérique, le tout pour une enveloppe globale de l'ordre du million d'euros.

À l'équipe municipale de bien sérier les priorités et faire preuve de perspicacité et d'opiniâtreté en allant chercher les quelques aides financières qui pourraient subsister.

Cette morosité ambiante, liée tant à l'instabilité du contexte politique qu'à la gravité de la situation budgétaire de l'État, ne doit pas nous faire perdre notre volonté d'entreprendre et de rester positif en toutes circonstances.

C'est sur ce propos d'encouragement que je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, les meilleurs vœux de santé, de prospérité et de sérénité.

André MIR
Maire de SAINT-LARY SOULAN

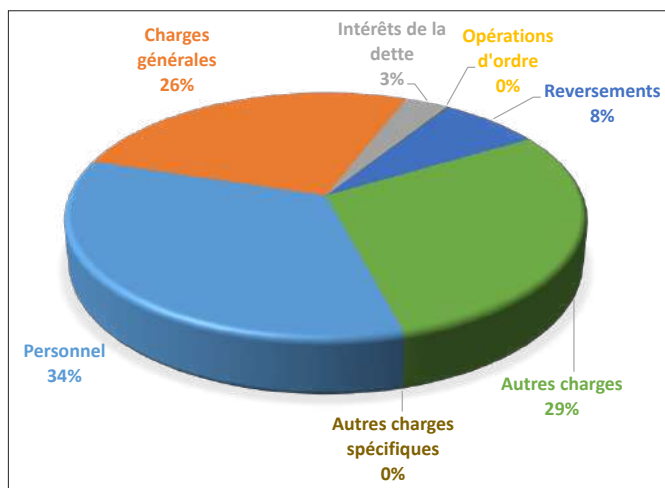
Budget principal de la commune en 2024

L'année 2024 a été marquée par les travaux de l'Espace Lumière et du cinéma dont le coût global s'établit à 4 447 622 € HT. Les travaux seront achevés au printemps 2025.

Les résultats de l'exercice sont positifs, avec un excédent de 2 310 888 € en fonctionnement et un report sur le budget 2025 de 1 364 280 € qui permettront de financer de nouvelles opérations d'investissement (renaturation du centre-ville notamment).

Les charges de personnel sont maîtrisées et représentent 34 % des charges de fonctionnement de la commune.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges générales : 2 777 219 €

Personnel : 3 621 169 €

Reversements (taxe de séjour, FPIC) : 799 172 €

Autres charges (subventions, SIVU Aure 2000) : 3 127 112 €

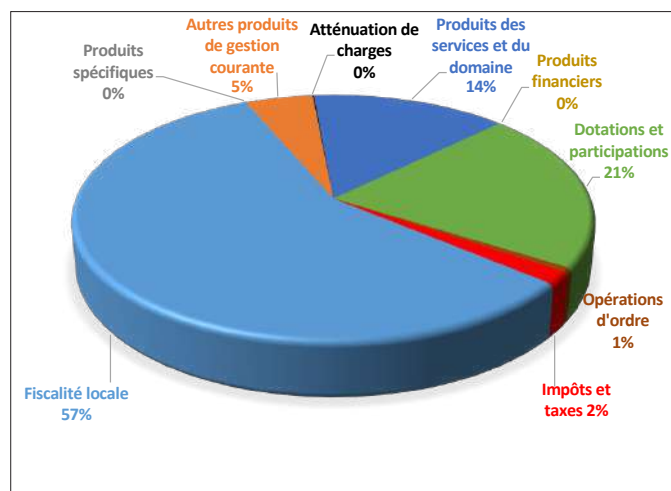
Intérêts de la dette : 316 868 €

Charges spécifiques (annulations recettes antérieures) : 1 826 €

Opérations d'ordre (amortissements) : 9 400 €

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 10 652 770 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Atténuation de charges (remboursement personnel) : 9 426 €

Produits des services et du domaine : 1 837 385 €

Impôts et taxes : 206 622 €

Fiscalité locale (dont taxe sur les remontées mécaniques et taxe de séjour) : 7 454 049 €

Dotations et participations (DGF et autres dotations de l'État) : 2 746 993 €

Autres produits de gestion courante (loyers) : 634 102 €

Produits financiers : 6 €

Produits spécifiques (annulations dépenses antérieures) : 1 126 €

Opérations d'ordre (travaux en régie) : 73 944 €

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 12 963 658 €.

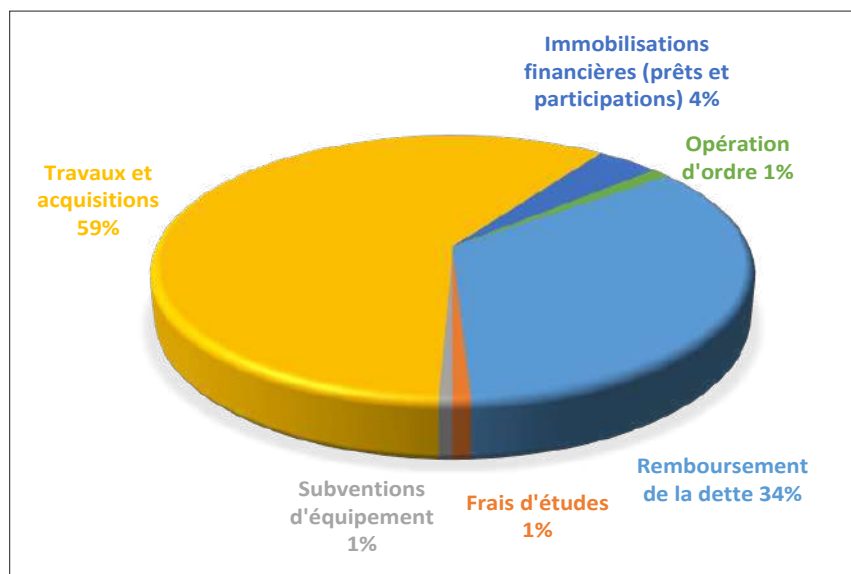
Les principales recettes

- Taxe d'habitation, taxes foncières, contribution foncière des entreprises : 6 014 976 €.
- Dotation Globale de Fonctionnement : 1 681 744 €.
- Taxe de séjour : 817 104 €.
- Taxe loi montagne : 197 534 €.
- Redevance remontées mécaniques : 349 432 €.
- Redevance des thermes : 227 428 €.
- Loyers : 627 374 €.
- Droits de mutation : 251 541 €.

Les principales dépenses

- Subvention office de tourisme : 972 000 €.
- Subventions aux budgets annexes : 480 000 €.
- Fluides : 373 690 €.
- Déneigement : 162 775 €.
- Participation SIVU Aure 2000 : 1 111 301 €. Il s'agit de l'annuité de prêt relatif au financement de la télécabine de Vignec supporté par la seule commune de Saint-Lary Soulan, qui obère sensiblement sa capacité à financer des investissements futurs.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Remboursement de la dette : 2 214 626 €

Frais d'études : 54 053 €

Subventions d'équipement : 41 366 €

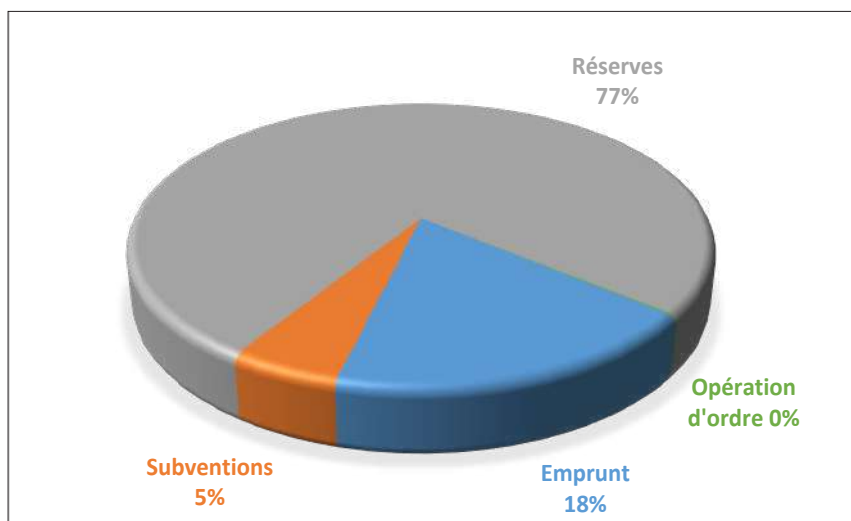
Travaux et acquisitions : 3 793 028 €

Immobilisations financières (prêts et participations) : 254 541 €

Opération d'ordre : 73 944 €

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 6 431 560 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Emprunt : 1 500 747 €

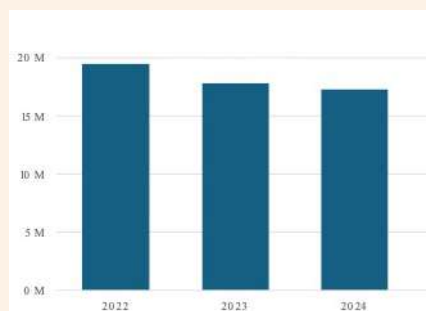
Subventions : 435 307 €

Réserves : 6 355 998 €

Opération d'ordre : 9 400 €

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 8 301 454 €.

ENCOURS DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES



ANNÉE	2022	2023	2024
Emprunt contracté	1 800 000 €	500 000 €	2 200 000 €
Intérêt de la dette	356 136 €	427 630 €	439 019 €
Capital remboursé	1 639 357 €	2 236 356 €	2 712 298 €
Annuité	1 995 493 €	2 663 986 €	3 151 317 €
Encours de la dette au 31 décembre	19 477 178 €	17 740 822 €	17 228 524 €

L'endettement communal consolidé au 31 décembre 2024 s'élève à 17 228 524 € et la capacité de désendettement est de 5,23 années, qui situe la commune très en deça du seuil d'alerte fixé à 12 années.

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE L'ESPACE LUMIÈRE ET DES SALLES DE CINÉMA



Les travaux de transformation de l'ancienne patinoire en espace événementiel et de rénovation des deux salles de cinéma sont en voie d'achèvement.

L'espace événementiel, dénommé "Espace Lumière", comprendra :

- Un hall d'accueil, un bar, un espace « traiteur » et une réserve.
- Une salle qui pourra accueillir 999 personnes debout, 355 assises et 240 en format « repas avec tables » et sera équipée d'une scène modulable, de vestiaires et de sanitaires.
- Une tribune télescopique déplaçable.
- Des toilettes publiques.

Cet espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

La rénovation des deux salles de cinéma a consisté en la création d'un hall d'accueil accessible directement



depuis le parking, en la modernisation de l'acoustique et l'isolation, en l'aménagement d'un espace de rangement et l'installation de nouveaux fauteuils. Ces deux salles disposeront respectivement d'une capacité d'accueil de 154 et 59 places et pourront accueillir des conférences. L'ouverture de l'Espace Lumière et des deux salles de cinéma est programmée au printemps 2025.

FINANCEMENT

Le coût global de ces travaux s'élève à 4 447 622 € HT. Cette opération a été subventionnée à hauteur de :

- 525 000 € par l'Union Européenne.
- 490 000 € par l'État.
- 174 443 € par la Région Occitanie.
- 100 000 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.
- 160 000 € par le Centre National du Cinéma (CNC).



INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION AUX ENTRÉES DE VILLAGE

Destination touristique par excellence, la commune de Saint-Lary Soulan, jumelée avec celle de Boltaña, a installé des panneaux d'information sur lesquels figurent notamment les différents labels qui lui sont attribués et qui témoignent de la diversité de ses engagements : "Villes et Villages Fleuris", "Station classée de tourisme", "Ville à Vélo", "Famille Plus", "Pays d'Art et d'Histoire", "Village en Poésie", "Station Pêche" et "Station Verte".

Le coût de ces travaux s'est élevé à 713 € HT.



RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN DE BOLTAÑA



Dans le prolongement des travaux réalisés aux abords de la route départementale 929, les services techniques municipaux ont procédé au réaménagement du Jardin de Boltaña.

Ces travaux, réalisés en régie, ont consisté en :

- La création de nouveaux espaces paysagers
- L'aménagement d'espaces de détente.



- Une refonte de l'ensemble du cheminement piétonnier en prenant en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Dans le prolongement du jardin de Boltaña, un espace de jeux naturel a été installé.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 123 182 € HT.



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VTT

La promotion de la pratique du VTT participe à la diversification de l'offre touristique et conforte le positionnement de Saint-Lary Soulan comme "Destination sportive". Nicolas Escorne a été embauché par la commune. Il a pour mission d'entretenir et de baliser les pistes existantes et d'en ouvrir de nouvelles. Une piste d'un kilomètre, accessible aux familles et aux débutants et située dans la continuité des pistes existantes, sera d'ailleurs ouverte au printemps prochain.

La commune a également engagé une réflexion avec les représentants de "Zona Zero" afin de développer une stratégie de communication commune et d'envisager un partenariat en vue de la réalisation de nouveaux projets.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINTE-MARIE



En collaboration avec un architecte du Patrimoine, la commune a procédé au traitement des fissures verticales sur l'abside de la chapelle et à la reprise d'une partie de la charpente. Le coût de ces travaux s'est élevé à 124 000 € subventionné à hauteur de 20 000 € par l'État.

INAUGURATION DE LA SCULPTURE DE "RAYMOND POULIDOR"



Financement

Ce projet comprenait la réalisation d'une sculpture en bronze, les travaux de génie civil et l'alimentation électrique du site.

Cette opération, d'un coût total de 124 725 € H.T, a été financée à hauteur de 60 153,17 € (dont 653,17 € de dons sur la plateforme "Ulule") par le fonds de dotation de Saint-Lary Soulan, de 40 000 € par l'État, de 10 000 € par la Région Occitanie et de 11 000 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.



Le 25 mai dernier, la sculpture de Raymond Poulidor a été officiellement inaugurée. Étaient notamment présents lors de cette cérémonie, Michel Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, André Mir, Maire de Saint-Lary Soulan, Alain Darbon, Maire de Saint-Léonard-de-Noblat, Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France, et Claude Louis, Président de l'association des « Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse ».

Cette sculpture en bronze à taille humaine, réalisée par le sculpteur Bernard Potel et la fonderie Nivet, est installée au carrefour situé entre le Pla d'Adet et Espiaube.

La commune de Saint-Lary Soulan a souhaité rendre hommage à Raymond Poulidor pour le 50^e anniversaire de sa victoire lors de l'arrivée d'étape du Tour de France au sommet du Pla d'Adet le 15 juillet 1974.

Alors âgé de 38 ans, il est parvenu à distancer le grand Eddy Merckx et de nombreux observateurs ont considéré cette victoire comme l'une des plus belles de sa longue carrière et ... la dernière sur un Tour de France. C'était également la première fois que le Tour de France faisait étape à Saint-Lary Soulan.

De nombreux cyclistes de l'association des « Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse » ont fait l'ascension de Saint-Lary Village jusqu'à la sculpture.

FONDS DE DOTATION

Depuis 2022, les membres du fonds de dotation se mobilisent tout au long de l'année pour contribuer à animer et accompagner des projets au travers des axes principaux d'intervention suivants : l'environnement, la solidarité, l'éducation, la culture et le sport. En 2024, le fonds a une nouvelle présidente et ambassadrice en la personne d'Isabelle Mir qui a pris le relais d'Hervé Blanchard que nous remercions pour son investissement.

Actions du fonds de dotation en 2024 :

- Collecte de 60 153,17 € (50% du projet) pour la réalisation de la statue en bronze de Raymond Poulidor.
- 30 casquettes Eden Park ont été offertes aux jeunes (catégorie M14) du Club Olympique de Saint-Lary et des vallées à l'occasion des 2 demi-finales du Top14 à Bordeaux dans le cadre du voyage de fin de saison.

- Financement, à hauteur de 5 000 €, de l'achat de filets de protection et équipements pour le stade de slalom du Ski Club (investissement programmé et accompagné par le fonds sur 3 ans)

- Renouvellement de l'ensemble des boucliers de protection pour l'école de rugby du Club Olympique de Saint-Lary et des vallées (boucliers offerts par un mécène)
- Remise de bonnets « Pyrenex » à une centaine de jeunes licenciés des clubs sportifs de Saint-Lary Soulan lors du défilé des champions.

En 2025, le fonds de dotation contribuera à l'organisation d'événements culturels, éducatifs et sportifs.

S'engager en devenant mécène, c'est devenir un acteur social aux côtés de Saint-Lary Soulan. Pour de plus amples informations, connectez-vous sur le site www.saintlary.com et cliquez sur l'onglet « Fonds de dotation », situé en bas de la page d'accueil.

CRÉATION D'UN MUR DE BLASONS AU STADE PIERRE BACQUÉ



Le Club Olympique de Saint-Lary et des vallées a toujours fédéré l'ensemble des villages des vallées d'Aure et du Louron. Pour en témoigner, la commune de Saint-Lary Soulan a aménagé un mur de blasons de chacun de ces villages à l'entrée du stade Pierre Bacqué. Un QR code figurant sous les blasons permet de découvrir l'identité de chacun des villages (leur histoire, leur patrimoine, ...). La réalisation de ces blasons est le fruit d'une collaboration entre l'entreprise "Empreinte Créative", le Pays d'Art et d'Histoire et la Maison du Patrimoine.

Le coût de cet aménagement s'est élevé à 21 189 € et a été subventionné à hauteur de 7 000 € par l'État et de 7 832 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

TRAVAUX EN BREF

Installation d'un feu tricolore "Récompense" rue Vincent Mir

Le feu tricolore "Récompense" constitue un outil pédagogique destiné à réguler la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité des usagers de la route. L'un de ces feux, mis en place au mois d'octobre rue Vincent Mir, rappelle aux automobilistes que la vitesse est limitée à 30km/h.

Le coût de cette installation s'est élevé à 6 628 € HT.

Modernisation de l'espace d'accueil de la piscine municipale

La commune a procédé à l'installation de 324 casiers individuels et à la mise en place d'un contrôle d'accès automatisé. Le coût de ces aménagements s'est élevé à 90 056 € subventionné à hauteur de 35 983 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Mise aux normes des gares du téléphérique

Dans le cadre de ces travaux de mise aux normes, une première phase de travaux, réalisée par le SIVU AURE 2000, a consisté en la réfection de l'ensemble du système incendie et l'aménagement d'une sortie de secours avec un escalier provisoire au sein de la gare aval. Une seconde phase de travaux sera réalisée en 2025 sur la gare aval et comprendra l'aménagement d'un monte-personne, d'un escalier de secours définitif et la réhabilitation de la façade du bâtiment.

Travaux à l'école

Les services techniques municipaux ont procédé au rafraîchissement des façades de l'école et à l'installation d'un nouveau chalet dédié au rangement des engins roulants.



Fin des travaux d'aménagement de la traversée de Soulan

Les travaux engagés par la commune afin de sécuriser la traversée du village de Soulan sont désormais achevés. Ils ont consisté en l'aménagement de la voirie par la création d'un cheminement fiable pour le piéton et visible pour les automobilistes, la rénovation des parapets, la mise en place de glissières bois-métal et la pose de couvertines en lauze sur les murets.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 159 913 €, financé à hauteur de 40 000 € par l'État, de 45 809 € par la Région Occitanie et de 18 000 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

RENATURATION DE LA PLACE DE L'OFFICE DE TOURISME



La commune a engagé une réflexion en vue d'élaborer un projet d'aménagement comprenant le parvis de l'église Saint-Bertrand, l'actuel parking de l'office de tourisme, la Maison du Patrimoine et une partie de la cour de l'école maternelle. A la suite du programme réalisé par l'ADAC 65, en collaboration avec la commune, l'office de tourisme et le CAUE 65, les objectifs suivants ont été retenus :

- La renaturation du parvis de l'église, du parking de l'office de tourisme et d'une partie de la cour de l'école maternelle grande section.
- La création d'une scène couverte.
- La renaturation de la cour de l'école maternelle petite section.
- La requalification de la zone « rond-point » en espace partagé.

Les principaux enjeux de ce projet visent à :

- Renforcer la dimension sociale et intergénérationnelle de la place en proposant un aménagement accessible à tous, véritable lieu de repos et de découverte, permettant la programmation d'événements culturels tout au long de l'année.

- Réduire l'impact de la circulation automobile et du stationnement en créant un espace piétonnier sécurisé.
- Désimperméabiliser les sols et implanter une végétalisation en adéquation avec le caractère montagnard du territoire afin de diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- Mettre en valeur l'entrée de la maison du patrimoine et le caractère patrimonial de la place.
- Requalifier une partie de la cour de l'école maternelle-Grande Section en esplanade et créer une scène couverte visible par 300 personnes.

Le programme de travaux comprend 3 phases :

- La renaturation du parvis de l'église, du parking de l'office de tourisme et d'une partie de la cour de l'école maternelle Grande Section comprenant la création d'une scène couverte. Elle sera réalisée en 2025.
- La renaturation de la cour de l'école maternelle Petite Section.
- La requalification de la zone « rond-point » en espace partagé.

La mission de maîtrise d'oeuvre a été confiée au groupement "Toponymy/Ading/Despagnet".

Rénovation de la salle polyvalente

Afin de répondre à la demande croissante des entreprises, des associations ou des syndicats de copropriété de disposer de salles aménagées, la commune va procéder à la rénovation de la salle polyvalente et envisage la création d'une nouvelle salle dans les anciens locaux occupés par le GEVAL.

Extension des locaux du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi

Pour répondre aux demandes en forte augmentation dans le cadre des missions "France Services" du GIPE et garantir une plus grande confidentialité, les locaux du GIPE vont être restructurés. Dans le cadre de "France Services", un espace sera réservé pour l'accueil des usagers. Il comprendra une borne d'accueil et deux bureaux. Deux autres bureaux et une salle de réunion sont aménagés dans les locaux existants.

Aménagement d'un parcours d'observation sur le site de l'Oule dans le cadre de la Réserve Internationale du Ciel Étoilé

La Réserve Internationale du Ciel Étoilé (RICE) est un espace au sein duquel les acteurs et structures s'organisent pour protéger et préserver la qualité de la nuit. Labellisée en décembre 2013 par l'International Dark Sky Association, elle couvre un périmètre de 3 000 km² soit 65% du territoire des Hautes-Pyrénées dont celui de la commune de Saint-Lary Soulan. A ce titre, la municipalité a engagé une réflexion en vue d'aménager un parcours sur le site de l'Oule, identifié par le Parc national des Pyrénées comme un lieu particulièrement favorable à l'observation du ciel étoilé.

Actualités communales

ACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sensibilisés aux conséquences du changement climatique, les élus ont engagé différentes actions dans le cadre d'une politique de transition environnementale et énergétique.

En collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie, un audit a été réalisé sur les bâtiments communaux et un plan d'actions visant à renforcer leur efficacité énergétique a été défini. L'éclairage public du village et du Pla d'Adet a été modernisé (ampoules LED, système de gestion à distance, ...).

En 2016, dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune a intégré une approche environnementale et énergétique dans laquelle devront s'inscrire les futures opérations d'aménagement et de projets d'urbanisme. 8780 hectares de la commune, soit 96,5 % du territoire, sont depuis classés en zone naturelle N.

Accompagnée par le Parc national des Pyrénées, la commune s'est dotée d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'actions comprenant notamment des mesures de protection et de sensibilisation de la population à la préservation de la biodiversité locale.

Préoccupation majeure des collectivités locales, la gestion de l'eau a été confiée par la commune à la société SUEZ dans le cadre d'une délégation de service public. Cette décision s'inscrit dans la volonté des élus de préserver cette richesse naturelle essentielle en assurant un entretien régulier du réseau d'eau potable communal et de disposer d'outils de contrôle performants.

De nouvelles méthodes de gestion des espaces verts publics ont également été adoptées (utilisation de matériels électriques, techniques d'entretien adaptées, ...).

Depuis 2012, plus aucun produit désherbant n'est utilisé.

En complément de ces actions, le territoire communal compte trois sites classés (le vallon d'Estibère, le lac de l'Oule et ses abords et la vallée du Rioumajou) et deux sites appartenant au réseau Natura 2000, (tous deux classés en tant que Zone Spéciale de conservation au titre de la directive Habitat : « Néouvielle » et « Rioumajou et Moudang »).

Le territoire communal est également situé en zone d'adhésion du Parc national des Pyrénées et, pour une partie, dans la réserve naturelle du Néouvielle.

ACTUALITÉ DU SIVU AURE 2000

Le domaine skiable de la station de ski de Saint-Lary s'étend sur un périmètre constitué pour partie sur les territoires des communes de Cadeilhan-Trachère, de Vielle-Aure, de Saint-Lary Soulan, de Vignec et d'Aulon, ces trois dernières collectivités locales étant membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Aure 2000. Ce SIVU est l'autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques de la station de ski qui en a délégué l'exploitation à l'entreprise Altiservice.

Si l'activité économique induite par l'exploitation des remontées mécaniques bénéficie à ces cinq communes, celles de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure devraient normalement faire partie intégrante dudit syndicat dont les recettes tirées de l'exploitation des remontées mécaniques doivent permettre au SIVU Aure 2000 de disposer des moyens financiers de ses ambitions.

C'est dans ce contexte qu'une réflexion sur l'extension du périmètre de l'autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques de la station aux communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure a été engagée depuis quelques années.

Jusqu'à présent, les négociations ont achoppé alors même que les enjeux budgétaires liés d'une part, au financement de la transition touristique des territoires de montagne à laquelle n'échappe pas la station de Saint-Lary et, d'autre part, aux investissements à conduire sur la station sont considérables.

DU CHANGEMENT DANS L'EXPLOITATION DES RESTAURANTS D'ALTITUDE COMMUNAUX

Depuis début novembre 2024, les restaurants d'altitude « Les Merlans » et le « Refuge de l'Oule », propriété de la commune de Saint-Lary Soulan, ont quitté le giron communal pour être gérés par l'entreprise Altiservice, déjà exploitant des remontées mécaniques.

Jusqu'à présent, ces deux établissements étaient exploités par une régie municipale dont la gestion comportait certaines contraintes, notamment budgétaires, parfois difficilement compatibles avec leur vocation commerciale.

Par délibération du 5 juin 2024, le conseil municipal de Saint-Lary Soulan a donc engagé la mise en concurrence de la gestion de ces deux restaurants d'altitude dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

Le 13 novembre 2024, cette mise en concurrence a mené au choix, par les élus, de l'entreprise Altiservice. D'une durée de cinq ans, ce contrat de concession, de type délégation de service public, prévoit le versement d'une redevance fixe hors taxes de 150 000 € à laquelle s'ajoutera une redevance variable égale à 10% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé au-delà de 1 300 000 €.

Pour sa part, l'hospice du Rioumajou reste sous gestion communale.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'événements exceptionnels. Ce PCS est accompagné d'un document d'information sur les risques majeurs (DICRIM) qui précise le contenu et la forme des informations à porter à la connaissance des administrés.

Actualités communales

MOUVEMENTS DE PERSONNEL COMMUNAL STAGIAIRISATIONS

Morgan LALUQUE : adjoint technique stagiaire depuis le 17 juin 2024

Christophe GERONAZZO : adjoint technique stagiaire depuis le 17 juin 2024

Bastien DESSAIGNE : adjoint technique stagiaire depuis le 1^{er} août 2024

Nicolas ESCORNE : adjoint technique stagiaire depuis le 17 septembre 2024

Saul MOREIRA DOS SANTOS : adjoint technique stagiaire depuis le 1^{er} octobre 2024

Jonathan HINAULT : adjoint technique stagiaire depuis le 1^{er} novembre 2024

Mathieu LOGNOS : garde champêtre chef stagiaire depuis le 18 novembre 2024

Susana DA ROCHA FERREIRA : adjoint technique stagiaire depuis le 1^{er} décembre 2024

Julie AMARE : adjoint technique stagiaire depuis le 13 décembre 2024

CDI

Marina CAMACHO : éducatrice de jeunes enfants, depuis le 1^{er} juillet 2024

DÉPARTS POUR CONVENANCE PERSONNELLE

Marie-Hélène CAMPARDON : gestionnaire des ressources humaines depuis le 1^{er} mars 2024

Teddy HEBERT : adjoint technique depuis le 31 mars 2024

Élodie LESTHELLE : depuis le 28 avril 2024

José BACARIA : depuis le 30 avril 2024

Stéphanie AUBOURG : assistante des ressources humaines depuis le 17 mai 2024

Arnaud CASCARRA : adjoint technique depuis le 16 juin 2024

ILS ONT REJOINT NOS SERVICES

Frédérique CHAZALVIEL : secrétaire polyvalente depuis le 1^{er} février 2024

François BONGRAND : Directeur Général des Services depuis le 1^{er} avril 2024

Léa CABUT BERNICHAN : gestionnaire ressources humaines depuis le 22 avril 2024

Jeanne BROUILLET : gestionnaire ressources humaines depuis le 16 septembre 2024

Cyndie VIGNOUD : cheffe de projet « Petites villes de demain » depuis le 02 décembre 2024

DÉPART À LA RETRAITE

Michel BROUSSE : Directeur Général des Services depuis le 31 mars 2024

Thierry LABARTHE : adjoint technique depuis le 1^{er} octobre 2024

REMISE DU LABEL "STATION PÊCHE"



Lors du Congrès National des stations vertes qui s'est déroulé à Monflanquin le 10 octobre 2024, le label « Station Pêche », attribué à la commune de Saint-Lary Soulan, a été remis par Daniel Acker, Président de la Fédération des stations vertes de vacances et de villages de neige, à André Mir. Ce label porte sur un « Parcours Passion » labellisé par la Fédération Nationale de la Pêche et situé dans la vallée du Rioumajou. Son suivi sera assuré par un comité local de pilotage composé des maires des communes de Saint-Lary Soulan et de Sailhan, de représentants de « La Gaule Auroise », du référent local (Agnès Carassus), du président et du directeur de la Fédération départementale de pêche et du Président de la « Salmo Trek ». Dans le cadre de ce label, l'ancienne cabane Soulé a été aménagée pour accueillir les pêcheurs et une aire de jeux a été créée sur le site de Frédancon. Un hébergement situé au village a été labellisé « Hébergement Pêche » et l'Hospice du Rioumajou est en cours d'agrément. La commune s'est également engagée à participer chaque année à la fête de l'écotourisme et à organiser différentes manifestations à destination des enfants.

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

Théo PALASSET, le 25 janvier
Victoria FAURE ESCANDON ARZATE, le 26 février
Théo CHEDRU, le 26 décembre

MARIAGES

Raphaël NEVEU et Nadine RAINEREAU, le 28 mai
Yorick SOHM et Camille ZINGARELLI, le 22 juin
Zacharie ECHADID et Fabienne MIR, le 21 septembre

DÉCÈS

Dominique FORGUE, le 4 janvier
Jeanne Raymonde MIR, le 5 janvier
Pierre MIR, le 23 janvier
Jeanne SOLANS, le 2 mai
Jean-Claude ROUSSEAU, le 10 août
Blésina PEREZ, le 26 septembre
Juan AGUERA FERNANDEZ, le 28 septembre
Paul-Frantz VIDAL, le 29 novembre
Marie-Thérèse GAZEAU, le 9 décembre
Jacqueline CARRERE, le 11 décembre
Pierre AGUERA, le 29 décembre

Pôle «Petite enfance»

SÉJOUR DE VACANCES À CIBOURE



Le service communal du Pôle « Enfance » a organisé un camp de vacances à Ciboure du 3 au 9 août 2024, offrant à 12 enfants âgés de 8 à 11 ans l'opportunité de découvrir la côte basque à travers diverses activités sportives et culturelles.

Activités proposées : paddle, croisière en mer, visite de la Rhune et découverte de l'aquarium de Biarritz. Les enfants sont revenus ravis de leur séjour, aussi bien pour les activités proposées que pour les moments partagés avec leurs amis. Ce séjour a été encadré par Isabelle et Chloé, qui ont su organiser et animer les journées avec professionnalisme et enthousiasme. Grâce à un partenariat avec l'État via le dispositif «Colo Apprenante», ce séjour a été proposé à un tarif accessible, permettant à davantage de familles d'en bénéficier.

Forte du succès de cette initiative, la mairie souhaite pérenniser ce type de projet pour offrir aux enfants de nouvelles occasions de partir en vacances, de vivre en collectivité et de découvrir de nouveaux horizons. Rendez-vous en 2025 !

STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Quatre structures d'accueil sont recensées sur le territoire communal : une halte-garderie et un centre de loisirs situés au Pla d'Adet et ouverts pendant la saison hivernale et un centre de loisirs et une crèche situés au village et ouverts toute l'année.

La crèche située au village dispose d'une capacité d'accueil de 33 enfants. Elle a été ouverte 288 jours en 2024, incluant les week-ends et jours fériés pendant la saison d'hiver.

L'année 2024 a été marquée par une forte fréquentation avec une augmentation de 19 % des « heures enfants » par rapport à 2023.

En accueil régulier, 80 enfants inscrits en 2024 résident dans la Communauté de Communes.

Face à une demande croissante, le Centre de Loisirs du village a augmenté sa capacité d'accueil à 35 enfants pour les vacances d'été 2024 (contre 25 précédemment); malgré cet effort, toutes les demandes des familles n'ont pas pu être satisfaites.

Toutes les informations relatives aux périodes d'ouverture et aux modalités de réservation figurent sur le site internet de la commune (www.mairie-saint-lary.fr) onglet «Pôle enfance».

ÉCOLE MATERNELLE



Intégrée au Regroupement Pédagogique Intercommunal « Vielle-Aure / Saint-Lary Soulan », lors de la rentrée 2024, l'école maternelle a accueilli 41 enfants répartis de la façon suivante : 14 enfants en Petite Section, 11 enfants en Moyenne Section et 16 enfants en Grande Section.

Comme chaque année, la mairie soutient l'organisation des sorties au ski pour les élèves de Grande Section. Ces sorties ont lieu tous les vendredis après-midi, encadrées par David CIEUTAT, éducateur sportif municipal, et accompagnées par deux moniteurs de l'ESF. Cette initiative permet aux enfants de découvrir les sports de glisse et de profiter pleinement des ressources naturelles de la station.

INAUGURATION DU "SENTIER DE L'EAU" DANS LA VALLÉE DU RIOUMAJOU



L'aménagement de ce sentier de 4,2 km, situé rive gauche de la Neste, a contribué à sécuriser l'accès piétonnier entre Frédancon et l'Hospice du Rioumajou permettant une meilleure cohabitation entre randonneurs, vététistes et automobilistes.

Les travaux, réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'Office National des Forêts, ont été effectués par l'entreprise ATTM.

Ce sentier a été inauguré le 19 juillet 2024 en présence notamment de Clarisse MOYNIER, sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre, de Philippe CARRERE, Président de la Communauté de Communes Aure Louron, d'André MIR, maire de Saint-Lary Soulan, de Didier Fourtine, maire de Tramezaygues, des représentants de la DREAL, du Parc National des Pyrénées, de la Direction Départementale des Territoires, de l'Office National des Forêts et des membres de l'association des « Randonneurs Pyrénéens ».

Financement

Le coût de cette opération s'est élevé à 231 000 € HT. Il a été financé par :

- La Région Occitanie pour 23 100€.
- Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées pour 23 100 €.
- L'État pour 120 000 €.
- Le Parc national des Pyrénées pour 20 000 €.

RÉINTRODUCTION DU BOUQUETIN IBÉRIQUE



Disparu en 1910 des Pyrénées françaises, le bouquetin ibérique fait l'objet d'un programme européen de réintroduction, associant le Parc national des Pyrénées au Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Ce programme, qui a débuté en 2014, s'inscrit dans la « stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité » portée par le ministère de la transition écologique et repose sur une étroite collaboration franco-espagnole-andorrane.

Avec pour objectif de réaliser une implantation durable de trois noyaux de population en cœur de Parc national (à Cauterets, Gavarnie-Gèdre et du Bearn), il a été procédé à un premier lâcher sur le secteur de la vallée d'Aure. 5 bouquetins, 3 mâles (Moka, Arbizon et Toto JO) et 2 femelles (Comète et Chouquette), ont été réintroduits sur ce secteur le 2 octobre 2024. Afin de créer un noyau suffisant pour espérer une implantation durable, un autre lâcher sera effectué au printemps 2025.

Les bouquetins sont équipés de marqueurs visuels et d'un collier émetteur GPS permettant aux gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées et aux agents de l'Office Français de la Biodiversité de les localiser et d'assurer un suivi sur le terrain.

Un suivi sanitaire régulier est également mis en place à travers notamment l'observation régulière des signes cliniques évocateurs de pathologie.

Cette réintroduction est réalisée en concertation avec les élus du territoire, les groupements pastoraux et les sociétés de chasse. Des rencontres sont également organisées avec les enfants des écoles.

Fin 2024, la population de bouquetins dans les Hautes-Pyrénées était estimée à 400 individus.

Informations complémentaires :

www.pyrenees-parcnational.fr

Pastoralisme

GROUPEMENT PASTORAL DE SOULAN



L'estive de Soulan couvre une surface de 1157,65 hectares. Ne disposant pas de limites naturelles, des clôtures sont mises en place en début d'estive sur les parties basse et latérale afin d'éviter la divagation des troupeaux. Compte-tenu des risques d'avalanche, elles sont retirées à l'automne.

En 2024, l'estive de Soulan a été entretenue par 1300 ovins et 294 bovins. Les bovins ne sont pas gardés et sont répartis, par petits groupes, sur des espaces pentus situés sur toute la longueur de l'estive. La garde des ovins est assurée par un berger, embauché à l'année.

En 2024, dans le cadre de la lutte contre les prédateurs et afin de pouvoir bénéficier des aides allouées par l'État, le groupement pastoral a procédé à l'électrification du parc dans lequel les animaux sont regroupés la nuit.

Les frais de fonctionnement du groupement pastoral de Soulan se sont élevés à 8559,71 €, comprenant pour l'essentiel l'entretien de la bétailière et des clôtures, les frais médicaux, les assurances (biens et responsabilité civile) et les frais d'électricité (la grange communale).

Les frais d'investissement se sont élevés à 23 213,40 €, coûts de l'acquisition d'une nouvelle clôture (à Cazau) et de l'électrification du parc.

Les frais de gardiennage, sur l'ensemble de l'année, se sont élevés à 34 671,62 €.

Comme chaque année, la transhumance vers l'estive de Soulan a été suivie par de nombreux passionnés et s'est achevée par le repas traditionnel organisé par la commune à Soulan.



GROUPEMENT PASTORAL DU RIOUMAJOU

L'estive du Rioumajou héberge quelques 4000 ovins et entre 180 et 200 bovins répartis sur plusieurs quartiers. Cette année, 4 bergers se sont occupés de ces animaux qui appartiennent à une trentaine d'éleveurs.

Déjà bien dotée en cabanes, l'estive du Rioumajou en accueille une dernière, quartier du Thou. Elle remplace celle construite il y a quelques dizaines d'années, mais qui n'était plus aux normes, pour l'accueil des bergers.

FINANCEMENT

De la cabane d'Hountanet : le coût global s'est élevé à 79 600 € et a été subventionné à hauteur de 63 679,99 € par l'État.

De la cabane du Thou : le coût global s'est élevé à 139 361 € et a été subventionné à hauteur de 111 488,77 € par l'État.

Saint-Lary Soulan se situe au premier rang des communes du département ayant créé et réhabilité des cabanes pastorales durant les dix dernières années.

Centre de secours

Le centre de secours de Saint-Lary Soulan a effectué 530 interventions au cours de l'année 2024. Elles ont couvert un large éventail de missions : des incendies aux accidents de la route, en passant par les inondations et le secours à personnes.



Les pompiers sont régulièrement sollicités pour des situations d'urgence nécessitant réactivité et compétences techniques. Cependant, malgré cet engagement constant, le volume d'interventions et la diversité des missions ont également révélé des points d'amélioration, notamment en termes de gestion des ressources humaines.

L'effectif du centre de secours de Saint-Lary Soulan comprend 35 pompiers, dont 7 femmes, et reflète une progression de la diversité au sein de notre centre. La présence de pompiers volontaires, hommes et femmes, témoigne de la solidarité et de l'engagement citoyen. Ces volontaires consacrent une partie importante de leur temps à la formation et aux interventions, tout en jonglant souvent avec leurs responsabilités professionnelles et familiales.

Malgré un taux d'interventions important, les pompiers font souvent face à plusieurs défis qui peuvent parfois nuire à l'efficacité de leur action :

Effectifs Limités

Bien que le nombre de volontaires soit appréciable, il reste insuffisant pour couvrir toutes les missions, notamment lors des périodes de forte demande (saisons de grands incendies, accidents multiples, urgences sanitaires). L'épuisement des effectifs et le manque de renfort peuvent parfois nuire à la réactivité et à la qualité des interventions.

Disponibilité des volontaires

Les pompiers volontaires, bien que très motivés, doivent souvent concilier leur engagement avec leurs vies professionnelles et personnelles. Cette situation limite parfois leur disponibilité, ce qui peut entraîner des retards ou des manques de personnel lors des interventions.

Charge d'activité

Le nombre d'interventions par pompier est en constante augmentation, ce qui peut entraîner une surcharge d'activité. Cette pression est d'autant plus forte que les équipes sont uniquement composées de volontaires, ce qui rend leur endurance et leur gestion de la fatigue essentielles.

Pour pallier ces problématiques et assurer la pérennité de notre mission, le recrutement de nouveaux pompiers volontaires devient essentiel. En effet, un effectif plus large permettrait de mieux répartir l'activité, d'améliorer la réactivité et de garantir une meilleure couverture des interventions, même lors des pics d'activité en saison.

Le 13 juillet, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé son traditionnel bal du 14 juillet, un événement convivial et festif qui a rassemblé toute la communauté locale dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chaque année, ce bal devient un rendez-vous incontournable, et cette édition 2024 n'a pas failli à la tradition. L'organisation a mis un point d'honneur à garantir la sécurité de tous, avec une gestion rigoureuse du respect des normes sanitaires et de sécurité, afin que chacun puisse profiter de la soirée en toute sérénité. Le bal des pompiers du 13 juillet est bien plus qu'un simple événement festif. Ce fut, encore une fois, une réussite totale, et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a su, une fois de plus, faire vivre cette belle tradition.



Le Championnat de France de trail sapeur-pompier, qui s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2024, a été un véritable succès, réunissant plus de 1200 participants venus des quatre coins de la France. Cet événement a été une véritable fête de l'effort et de la solidarité, où les hommes et femmes ont repoussé leurs limites à travers des parcours techniques et exigeants de la vallée.

La préparation et l'organisation de ce championnat ont été exemplaires. Sous l'impulsion des équipes locales, en collaboration avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), chaque détail a été minutieusement pensé : des parcours sécurisés, une gestion optimale des ravitaillements, une assistance médicale efficace et un accueil chaleureux pour tous les participants.

Le cadre naturel choisi pour l'événement a également contribué à son succès. Avec des paysages variés entre forêts, sentiers montagneux et dénivelés impressionnants, les compétiteurs ont dû faire face à des conditions de course difficiles, qui ont mis à l'épreuve leur endurance et leur esprit d'équipe. Trois parcours étaient proposés : 12, 23 et 42 kms.

Au-delà de la performance sportive, ce championnat a été un moment de partage et de cohésion. Des sapeurs-pompiers de toutes générations et de toutes régions ont eu l'opportunité de se rencontrer, d'échanger et de célébrer ensemble leur passion commune pour le trail et leur engagement envers la sécurité civile. Le soutien de leurs familles, amis et collègues présents en nombre sur le parcours a ajouté à l'émotion et à l'intensité de cet événement exceptionnel.

GIPE - France Services

ACTIONS RÉALISÉES PAR LE GUICHET INITIATIVE PLURIACTIVITÉ EMPLOI (GIPE)

En 2024, l'association a été soutenue financièrement par la Communauté de Communes Aure Louron, le Fonds Social Européen, l'État et la Région Occitanie pour les actions suivantes :

- Accompagnement « Emploi/Formation ».
- Aide aux démarches administratives dans le cadre de France Services.
- Organisation de permanences tous les jeudis sur les vallées d'Aure et du Louron (Ancizan, Sarrancolin, Bordères-Louron et Loudenvielle).
- Réalisation d'ateliers numériques.
- Organisation du « Forum pour l'emploi saisonnier ».
- Conception de la « Gazette des saisonniers ».
- « PASS' Saisonniers ».
- Interventions auprès de différents publics (lycéens, stagiaires en formation...) pour présenter le territoire et ses opportunités d'emploi.
- Visites d'entreprises en partenariat avec France Travail.
- Collaborations avec la Mission Locale des Hautes-Pyrénées et avec le Réseau Occitanie, regroupement de dix Maisons du Travail Saisonnier.

ATELIERS « LOGEMENTS SAISONNIERS »

En 2023, le GIPE a réalisé une enquête visant à recenser l'emploi saisonnier et les caractéristiques des principaux employeurs des vallées d'Aure et du Louron afin d'avoir une vision actualisée des données locales et anticiper les besoins en matière d'emploi, de formation, de logements et de mobilité.

A la suite de cette enquête, un travail partenarial s'est engagé avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays des Nestes, pour réunir l'ensemble des acteurs (employeurs, socio-professionnels, élus) afin de trouver des solutions opérationnelles en faveur du logement saisonnier. A cet effet, des groupes de travail seront constitués en 2025.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE EDF « UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE »

Dédiée au développement économique des territoires dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'environnement, l'Agence EDF « Une Rivière, un Territoire » s'est engagée aux côtés du GIPE pour l'actualisation et la réédition de son guide « Nos métiers montagne » et la réalisation d'une simulation aux entretiens d'embauche pour des candidats à la saison en amont du Forum pour l'emploi saisonnier.

Le GIPE a également signé une convention de partenariat en faveur de l'emploi saisonnier, de la pluriactivité et de la mobilité des saisonniers avec le Département de Charente Maritime.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics permettant à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Depuis 2020, le GIPE est labellisé « France Services ». En 2024, la convention nationale signée avec l'État a établi une liste de onze partenaires (France Travail, la CAF, la CPAM, le Ministère des Finances, la CARSAT, la Mutualité Sociale Agricole, les Ministères des Finances, de l'Intérieur, de la Justice, de l'Énergie, la Poste et France Rénov') à laquelle se sont ajoutés deux partenaires départementaux (la Mission Locale de Lannemezan et le Département des Hautes-Pyrénées) et différents partenaires locaux. En 2025, l'URSSAF y sera associée pour les démarches administratives liées aux auto-entrepreneurs et pour les personnes relevant du Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Désormais identifié par les usagers comme leur service public de proximité, le GIPE joue un rôle primordial sur le territoire des vallées d'Aure et du Louron. Sur les 1942 demandes formulées en 2024 (soit 295 de plus qu'en 2023), 88% provenaient de personnes habitant l'une de ces deux vallées. Les demandes les plus nombreuses ont concerné : France Travail (inscription, actualisation...), la CPAM (démarches d'affiliation), la CARSAT (demandes relatives aux retraites) et le ministère de l'Intérieur (immatriculation de véhicule et permis de conduire).

Afin d'être au plus près des administrés, le GIPE assure des permanences dans les communes d'Ancizan, de Loudenvielle, de Bordères-Louron et de Sarrancolin. En 2024, ces permanences ont accueilli 43 personnes et 58 demandes ont pu être traitées. Le GIPE accueille également des permanences organisées par différents partenaires tout au long de l'année.

Afin de lutter contre la fracture numérique, le GIPE organise également des ateliers numériques dont le contenu est adapté au niveau et aux besoins de chaque usager. 37 ateliers numériques ont été organisés au cours de l'année 2024.

En 2025, l'extension des locaux du GIPE, par la commune de Saint-Lary Soulan, permettra d'assurer un meilleur accueil des usagers.

Thermes et Sensoria



Sensoria Rio

Avec 66 096 entrées, le Sensoria Rio a connu une augmentation de sa fréquentation de 14% par rapport à l'exercice précédent. Une entrée, comprenant un accès illimité en temps, a été mise en place sur les périodes des mois d'avril, mai et juin puis de septembre et octobre. Cette opération pourrait être reconduite en 2025.

En plus des activités d'aqua gym, de bébé nageur et d'initiation à la natation, deux nouveaux cours seront proposés en 2025 : de l'aqua bike et de l'aqua douce (post rééducation). Le Sensoria Rio sera ouvert du 30 novembre 2024 au 11 mai puis du 7 juin au 2 novembre 2025.



Spa Thermal

Espace dédié au bien-être, le Spa Thermal offre un cadre idéal pour se détendre. Soins du visage, du corps, massages, toute une gamme de produits thermaux et cosmétiques ValVital, à base d'eau thermale, contribue à soulager les tensions musculaires et à favoriser une profonde relaxation. Différents « Rituels » comprenant des soins du corps, des bains, des massages et un accès au Sensoria Rio et à l'espace Premium sont également proposés à la clientèle.

Le Spa Thermal est ouvert du 16 décembre 2024 au 2 novembre 2025.

La mise en fonctionnement de la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur permet désormais aux techniciens présents sur le site d'avoir un accès à toutes les données (température de tous les bassins, du Ph, du chlore, du niveau de l'eau et du renouvellement de l'air, ...) et d'en assurer la gestion à distance.

Salle de fitness

Des investissements ont été conjointement réalisés par la commune (pour un montant de 9 000 €), le fonds de dotation (pour un montant de 6 926 €) et le groupe « ValVital » dans de nouveaux équipements de musculation et de fitness.

Bilan de la saison thermale

La saison thermale 2024 s'est déroulée du 1^{er} avril au 2 novembre. Le nombre de curistes accueillis au cours de cette période s'est élevé à 2154 soit une augmentation de 5,4% par rapport à la saison précédente. En plus de la traditionnelle cure de 18 jours, des offres de mini cures ont été proposées à la clientèle :

- D'une durée de 6 et 12 jours (comprenant des soins rhumatologiques ou de voies respiratoires).
- D'une durée de 2 à 6 jours, au cours des mois de juillet et d'août, comprenant des soins « bien-être » et un accès au Sensoria Rio.



En plus de ces offres de mini cures qui seront reconduites en 2025, une nouvelle mini cure d'une durée de 2 jours sera proposée aux sportifs pendant les mois de juillet et d'août. Elle comprendra des soins thermaux et différents massages ainsi qu'un accès au Sensoria Rio.

Autre nouveauté pour la saison thermale 2025, trois médecins installeront leur cabinet dans l'établissement. L'objectif étant de faciliter l'accueil et le suivi médical des curistes.

A noter que l'office de tourisme a maintenu sa participation au pot d'accueil organisé tous les 15 jours et qu'un guide à l'attention des curistes a été créé.

En 2025, la saison thermale se déroulera du 31 mars au 1^{er} novembre.

Procédure d'homologation du forage SL5

Concernant la procédure d'homologation de l'eau bicarbonatée calcique du forage SL5 engagée par la commune, les « cures test » réalisées afin d'évaluer le bénéfice de cette eau dans le traitement de la gonarthrose (arthrose du genou) se sont avérées positives. Le dossier de demande d'homologation, transmis à l'Agence Régionale de Santé, est en cours d'instruction. Les deux principaux objectifs de cette démarche sont de conforter la ressource en eau qui alimente le site de Sensoria et l'établissement thermal et de disposer d'un débit plus conséquent.

Station de Saint-Lary



Le bilan hivernal 2023/2024 en chiffres ...

Le domaine skiable de Saint-Lary a été ouvert du 16 décembre 2023 au 1^{er} avril 2024. Au cours de cette saison, la station a enregistré 406 766 journées skieurs et généré un chiffre d'affaires de 13 746 306 € TTC (assurances comprises).

Les conditions météorologiques plutôt défavorables, absence de neige et douceur, jusqu'au début du mois de mars, n'ont pas permis à la société Altiservice d'ouvrir la totalité des pistes. Les investissements réalisés sur l'installation de production de neige et le travail efficace des équipes ont toutefois permis de maintenir le domaine skiable ouvert sur les 4 mois de la saison. Quatre jours de tempête ont perturbé l'ouverture des secteurs d'altitude.

Malgré toutes ces contraintes, l'arrivée de la neige naturelle, confortée par la neige de culture, a permis aux vacanciers de février de profiter pleinement de l'ensemble du domaine skiable. La société Altiservice remercie l'ensemble de son personnel pour sa mobilisation tout au long de la saison.

Fréquentation estivale sur le Pla d'Adet

Pendant les mois de juillet et d'août 2024, l'activité sur le Pla d'Adet a généré un chiffre d'affaires de 439 906 €.

Détail de la fréquentation :

- 4411 clients au Bike Park.
- 20 685 clients à la télécabine du village.
- 14 412 clients à la télécabine d'Espiaube (avec un pic de 6684 clients le 13 juillet, jour de l'arrivée du Tour de France).

Le service de navette entre le Pla d'Adet et Espiaube a été maintenu.

Principaux travaux

La société Altiservice a procédé aux travaux suivants :

- Renforcement de la production de neige : sur la piste de Tortes (raccordement électrique de 4 nouveaux abris, installation de 4 nouveaux enneigateurs et mise en place d'un kilomètre de réseaux "communication, électricité et eau") et sur celle de Mirabelle 2 "Goulet" (raccordement électrique d'un nouvel abri et installation d'un nouvel enneigateur).
- Rénovation (par plancher et tapis ski) de départs et arrivées de 5 remontées mécaniques.
- Concassage, broyage et engazonnement des pistes suivantes : Tortes, Mirabelle 2 (Goulet) et Escalette.
- Aménagement d'un nouveau sentier d'interprétation pédagogique et contemplatif à Tourette.
- Déplacement de 46 mètres linéaires de barrières à piste de la piste de Soum vers celles de Soumaye et Balcon 1 et renouvellement de 225 mètres linéaires de filets.
- Divers travaux de terrassement : arrivée du télésiège Ludette, départ du télésiège Lita et du Départ Forêt et reprofilage de la piste de Suntubbing.
- Travaux de réparation de microfissures (de quelques millimètres) sur certains sabots du pylône du téléphérique et mise en place d'un dispositif de surveillance des éléments constitutifs du pylône.
- Réhausse de la plateforme de Suntubbing et reprofilage de la piste.
- Travaux d'entretien des remontées mécaniques et nettoyage des pistes.

Tour de France

En ce samedi 13 juillet, toutes les conditions étaient réunies pour que l'arrivée de la 14^e étape du Tour de France 2024 à "Saint-Lary Soulan / Pla d'Adet" soit une réussite.

Plus de 20 000 personnes s'étaient massées dans le village et sur l'ensemble de l'ascension pour encourager les coureurs lors de cette ultime montée de plus de 10 km à 8,7% de moyenne d'une étape partie de Pau.

Et même Raymond POULIDOR dont on fêtait le 50^e anniversaire de sa dernière victoire sur le Tour de France, en 1974 lors de la première arrivée de la Grande Boucle au Pla d'Adet, aurait apprécié le spectacle.

Tout comme "Poupou" l'avait fait en lâchant le grand Eddy MERCKX pour triompher, en solitaire au sommet, Tadej POGACAR s'est extirpé du maigre peloton à 5 kilomètres

de l'arrivée pour s'imposer avec le maillot jaune sur les épaules. Pour la petite histoire, Tadej POGACAR est le seul coureur à s'être imposé au col du Portet (en 2021) et au Pla d'Adet.

Suivie par plus de 8 millions de téléspectateurs et retransmise dans plus de 200 pays, cette étape ne va pas manquer d'attirer de nouveaux cyclistes originaires du monde entier.

Fort de ce succès populaire et sportif, que n'a pas manqué de souligner Christian PRUDHOMME, Directeur du Tour de France, à André MIR, Maire de Saint-Lary Soulan, l'histoire entre le Tour et Saint-Lary Soulan semble loin d'être achevée. A quand une nouvelle arrivée au col du Portet ?



L'office de tourisme

RENOUVELLEMENT DE L'IDENTITÉ VISUELLE DE SAINT-LARY

**SAINT
-LARY SOULAN**

Une nouvelle identité visuelle pour la commune

Dans l'esprit de ses clients, Saint-Lary se positionne comme une destination mythique des Pyrénées, station vivante, conviviale et festive, en connexion avec son histoire, le patrimoine valléen et l'Espagne toute proche. Pour porter ce positionnement, la stratégie déployée par l'office de tourisme, en accord avec la commune, s'appuie sur :

- Une communication ciblée sur des marchés bien identifiés.
- La commercialisation d'une gamme de produits destinés aux individuels, aux groupes et aux entreprises.
- Le développement de processus d'accueil et d'hospitalité communs à plusieurs équipements (bureaux d'informations, piscine, maison du patrimoine, patinoire...) et partagée avec Altiservice, ValVital...
- Une programmation événementielle 12 mois sur 12.
- Des services à l'attention des entreprises et prestataires touristiques.

Afin de suivre l'évolution de notre destination, de ses clients, de ses prospects, il a été décidé de renouveler l'identité visuelle de Saint-Lary. Un processus collégial a permis la création d'une nouvelle identité visuelle déposée comme marque collective.

**SAINT
-LARY**

Une marque collective pour la destination touristique

Elle incarne le positionnement de la destination Saint-Lary et met en avant la montagne, le village et le dynamisme de la destination.

Par sa vitalité, sa convivialité, la passion qu'exprime sa couleur, elle parle à un public très large, les clientèles historiques mais aussi celles à (re)conquérir.

Au service de toutes les parties prenantes de la destination, elle se décline sur plusieurs versions selon qu'elle est utilisée par l'office de tourisme, la société Altiservice ou d'autres partenaires.

L'usage de la marque collective est réservé aux partenaires de l'office, et conditionné au respect d'une charte graphique et d'un règlement d'usage. Les renseignements et demandes d'autorisation sont à faire auprès de webmaster@saintlary.com.

En complément de la marque collective de la destination Saint-Lary, une version spécifique a été créée pour la commune.

UNE COMMUNICATION BASÉE SUR LES PRODUITS, LES « BONS PLANS » ET LES RÉCITS INSPIRANTS

Le dispositif de communication est au service de la stratégie marketing. Il s'emploie à concentrer les actions sur les cibles et les marchés identifiés comme stratégiques au travers d'une communication multicanal cohérente, d'une communication « produits », d'un parti pris créatif, de la mobilisation de résonateurs et de la presse, et d'actions de marketing direct.

En 2024 :

- La gamme de produits et de « bons plans » a été mise en avant sur des publications sponsorisées (META) dans le Grand Ouest et le Sud-Ouest, ainsi que sur de l'affichage digital à Toulouse et à Nantes.
- Le magazine "INSPIRE" a fait son apparition avec ses deux premiers numéros (hiver, été). Il présente la destination au travers d'une ligne éditoriale très journalistique et d'un parti pris esthétique. Grâce à des QR codes il renvoie vers l'exhaustivité de l'offre.
- L'enregistrement de podcasts a mis en avant les "Saint-Lary Lovers", personnalités connues du grand public telles que Nans DUCUING, Isabelle MIR, attachées à Saint-Lary.
- Les relations presse ont généré 234 articles ou reportages, pour une contre-valeur publicitaire de 628 650 € et plus de 620 millions de « lecteurs ».
- La présence renforcée sur les réseaux sociaux entraîne une augmentation constante des communautés Facebook et Instagram, respectivement +3.3% et +18% par rapport à 2023.

L'office de tourisme

SAINT-LARY, DESTINATION POUR LES ÉVÉNEMENTS D'ENTREPRISES

Saint-Lary Tour commercialise des séjours auprès de clientèles individuelles et des groupes avec un triple objectif :

- Être une vitrine de la destination au travers de produits inspirants.
- Offrir un service au plus près des attentes des clients.
- Générer du volume d'affaires sur la destination.

En 2024, Saint-Lary Tour s'est donné de nouveaux axes de travail :

- Etoffer sa gamme de produits en direction des entreprises pour l'organisation de leurs événements.
- Commercialiser un plus grand nombre de meublés labellisés Qualité Confort.

La feuille de route prévoit d'une part, la mise en place d'un club de prestataires « groupes », l'amélioration des salles dédiées aux événements d'entreprises, la

structuration d'un catalogue et des actions de promotion et de communication et, d'autre part, le recrutement de nouveaux meublés labellisés.

La mobilisation et l'implication de l'équipe et les premières actions ont déjà porté leurs fruits sur 2024 avec une progression de 35% du volume d'affaires (921 000 €) et une augmentation de 7 % du nombre de contrats réalisés (825) sur 2023. A noter que les séjours groupes représentent désormais 26% des ventes de Saint-Lary Tour.

L'Espace Lumière (ouverture juin 2025) est un argument de poids pour conforter les entreprises dans leur choix d'organiser leurs événements à Saint-Lary Soulan : la grande salle sera modulable en plusieurs formats (conférence, showroom, ateliers, spectacle, repas...) ; les salles de cinéma pourront être utilisées en format conférence.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN 2024

L'année touristique

En 2024, dans l'ensemble des hébergements marchands (hôtels, centres de vacances, résidences de tourisme, meublés de tourisme...) et non marchands (résidences secondaires, familles, amis...), la destination Saint-Lary a accueilli 1 512 000 nuitées.

Les pics de fréquentation ont été (par ordre décroissant) :

- Le 13 juillet - Tour de France : 20 000 personnes.
- Le 31 décembre : 17 000 personnes.
- Les fins de semaine en janvier et février : entre 13 000 et 14 000 personnes.
- La mi-août : entre 10 et 11 000 personnes.

83 % des touristes accueillis étaient français, originaires pour 51 % du Grand Ouest (Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire) et de la Région Occitanie pour 38.8 % d'entre eux. 17 % étaient étrangers, dont 59 % d'Espagnols.

L'hiver 2023-2024 (décembre à mars)

Avec 897 200 nuitées, l'hiver représente 59% de la fréquentation annuelle.

- Les locations de particulier à particulier réalisent 41% des nuitées.
- Les hébergements professionnels réalisent 44% des nuitées (Agences Immobilières, villages et centres de vacances, résidences de tourisme, hôtels).
- Les hébergements non commercialisés réalisent 15% des nuitées (résidences secondaires...).

L'été 2024 (avril à octobre)

Avec 614 900 nuitées, l'été représente 41% de la fréquentation annuelle.

- 55% de ces nuitées se réalisent entre juillet et août.
- Les locations de particulier à particulier réalisent 35% des nuitées.
- Les hébergements professionnels réalisent 43% des nuitées (Agences Immobilières, villages et centres de vacances, résidences de tourisme, hôtels).
- Les hébergements non commercialisés réalisent 21% des nuitées.

REMISE DU PRIX "SAINT-LARY " DE LA POÉSIE



Pour sa première édition dans le cadre du "Printemps des Poètes", le Prix Saint-Lary de poésie a été remis à Jérôme LEROY pour son recueil « Et des dizaines d'étés dorés » paru aux éditions de la Table ronde.

Jérôme LEROY remettra le prix au lauréat ou à la lauréate de l'édition 2025 en ouverture du "Printemps des Poètes", le samedi 8 mars 2025.

Label "Village en poésie"

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Lary Soulan soutient différentes manifestations qui mettent à l'honneur la poésie dont le principal événement annuel demeure le "Printemps des poètes".

A ce titre, la commune s'est vue attribuer le Label "Village en poésie" pour la place importante donnée à la poésie dans la vie culturelle locale.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ET FESTIVE 12 MOIS SUR 12

Assumer et affirmer le positionnement d'une destination vivante, conviviale et festive passe par un choix de programmation éclectique, toute l'année.

En 2024, en collaboration avec les services techniques et la police municipale, l'office de tourisme a produit ou accompagné 36 événements qui ont couvert 68 journées au total, dont les plus emblématiques :

- Le Festival Garosnow, du 18 au 21 janvier.
- De l'Art et du Cochon, le 27 janvier.
- Le Printemps des poètes, du 09 au 23 mars.
- La Fête du Littoral, du 16 au 17 mars.
- Inauguration de la sculpture Raymond POULIDOR, le 25 mai.
- Tour de France, le 13 juillet.
- Montagne de Livres, du 8 au 11 mai et le 27 octobre.
- La Grande Balade de Saint-Lary, le 26 juillet.
- La Fête Franco-Aragonaise, le 04 août.
- Les Automnes de Saint-Lary, du 15 octobre au 10 novembre.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2025

Samedi 18 janvier : "De l'Art et du Cochon". Fête où le cochon, produit phare de la région avec le Porc Noir de Bigorre, est roi ! Animations, bandas dans les rues du village et repas festif.

Du 24 au 26 janvier : Festival "GAROSNOW", rendez-vous festif, mix sur les pistes, afterskis et shows électro.

Dimanche 26 janvier : "La Trace d'Aure" : compétition comptant pour la Coupe de France 2025 par Equipes de ski-alpinisme et la Coupe des Pyrénées 2025.

Du 30 janvier au 2 février : Coupe d'Europe FIS de snowboardcross et Championnat de France de snowboardcross.

Vendredi 7 et samedi 8 février : Coupe du monde junior de ski et snowboard Freeride.

Samedi 8 mars : Concert "TRENET en passant" avec André MINVIELLE, Guillaume DE CHASSY et Géraldine LAURENT.

Du 8 au 15 mars : "Le Printemps des poètes". Hommage à Charles Trenet - Expositions - conférences - spectacles.

Samedi 15 et dimanche 16 mars : "Xtrem Freeride". Raid freeride multiglisses par équipes empruntant les plus beaux spots de la station de Saint-Lary.

Du 28 au 30 mars : "Du Flocon à la Vague". Dernier week-end d'ouverture de la station, 3 jours de fête et de saveurs « Terre-Mer » à partager, de débats et d'échanges, de rencontres et de rires autour du Défi « Du flocon à la vague ».

Du 8 au 10 mai : Fête du Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe sur le thème « Lire la Nature ».

Samedi 31 mai : "Trail en Vallée d'Aure". Une partie des bénéfices des courses sera reversée à l'Oeuvre des Pupilles et à la Caisse de Solidarité des Sapeurs-Pompiers. Inscriptions : www.pb-organisation.com

Du 10 au 13 juin : Journées techniques et scientifiques des Réserves Naturelles de France.

Du 20 au 22 juin : "Patou Trail". Trois jours de courses et de passion pour le trail en montagne, à Saint Lary Soulan. Infos : <https://www.patoutrailsaintlary.com/>

Du 27 au 29 juin : "Triathlon des Pyrénées" Infos : <https://www.triathlondespyrenees.com/>

Du 4 au 6 juillet : "Salmo Trek". Rendez-vous dans le massif de Néouvielle, au cœur des Pyrénées, pour une aventure extrême et une expérience inédite : la "Salmo Trek" est une compétition FFPS hors-norme de pêche des salmonidés aux leurres ou à la mouche en haute montagne et en autosuffisance. Infos : <http://www.ffps-carnassier.fr/la-salmo-trek/>

Le 12 juillet : La Grande Ballade de Saint-Lary.

Dimanche 20 juillet : "Le Défi du Portet". Compétition de course à pied en montagne, offrant trois parcours distincts dont un semi-marathon. Infos et inscriptions <https://www.defiduportet.com/>

Le 3 août : la Fête franco-aragonaise.

Du 20 au 24 août : "Grand Raid des Pyrénées", l'une des courses mythiques du circuit trail mondial. Infos : <https://www.grandraidpyrenees.com/fr/>

Les 17 et 18 septembre : Assemblée Générale de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et Assemblée Générale de la Fédération des Pisteurs Secouristes.

Vacances de la Toussaint : "Les Automnes de Saint-Lary".

CLUB "ACCUEIL ET AMITIÉ"



Le Club « Accueil et Amitié » a pour principal objectif d'inviter habitants, touristes et curistes, à partager des moments de convivialité. Présidé par Maryse POMÉ, le club propose des activités tout au long de l'année :

- Trois marches hebdomadaires (le lundi, pour de courtes sorties sans dénivelé, le mercredi et le vendredi, pour les membres les plus actifs).
- Tous les mardis après-midi, « Jeux de cartes et de société » dans la salle polyvalente (suivis d'un goûter).
- Tous les jeudis entre 14h30 et 15h30, cours de gymnastique dans la salle polyvalente de la mairie de Saint-Lary Soulan.

En 2024, le club a organisé deux voyages : à PENISCOLA, du 28 au 31 mai, auquel ont participé 61 personnes et une journée à l'Abbaye de l'ESCALADIEU à Mauvezin.

En 2025, le club organisera un voyage d'une semaine, à Argelès-sur-Mer au mois de juin, une journée à la découverte de la cathédrale d'Albi et du village de Cordes-sur-Ciel ainsi qu'une mini croisière, du 30 septembre au

3 octobre, comprenant notamment des escales dans les villes de Barcelone, de Marseille et de Gênes.

Le club organise également le repas de Noël au mois de décembre (auquel ont participé 104 personnes) et coorganise un repas, avec « Les Aînés de la NESTE », « Le Foyer rural de Vielle-Aure », « le Club d'Arreau » « Les Gais Lurons » dans le cadre de la « Semaine Bleue » qui s'est déroulé le 1^{er} octobre à la salle du Terminus d'Arreau et a réuni 160 personnes.

Et, pour bien commencer l'année, les adhérents se retrouvent, début janvier, pour partager la traditionnelle galette des rois.

L'association remercie la commune de Saint-Lary Soulan et la grande majorité des communes de la Haute Vallée d'Aure qui contribuent au financement de ses activités et rappelle que la cotisation annuelle s'élève à 20€ par personne (30€ pour les couples).

SKI CLUB DE SAINT-LARY SOULAN

Le ski club de Saint Lary Soulan est une association loi 1901. Entièrement géré par des bénévoles, il est composé d'un comité directeur de 12 personnes et compte près de 120 licenciés compétiteurs.

Sa vocation première est de promouvoir et de développer l'esprit et la pratique du ski alpin en compétition. C'est aussi un club formateur à certains métiers de la montagne.

Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans avec un encadrement tout au long de l'année. Depuis 5 ans, une section ski alpin master (adulte) a été ouverte.

Durant toute la saison d'hiver, les licenciés participent à de nombreuses courses sur différents massifs (secteur, inter régionales, nationales et internationales en circuit FFS mais également en circuit FIS) et figurent régulièrement sur les podiums.

Le ski club peut s'enorgueillir de compter chaque saison des champions des Pyrénées dans différentes catégories.

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles, le club organise différents événements (lotos ou buvette lors de manifestations sportives qui se déroulent dans la vallée tout au long de l'année) qui contribuent à son fonctionnement.

Les membres du ski club remercient les partenaires et mécènes pour leur soutien qui contribue au bon fonctionnement de l'association et à la réussite de ses licenciés.

L'actualité du ski club est à suivre sur :

Facebook @Ski Club Saint Lary Soulan

Instagram #skiclubsaintlary

<https://skiclubsaintlary.com/>

CLUB OLYMPIQUE DE SAINT-LARY ET DES VALLÉES

Le Club Olympique de Saint-Lary et des vallées (COS) forme les jeunes dans le cadre de son école de rugby et ses deux équipes Senior évoluent au sein du championnat de Régionale 2.



École de Rugby

Labellisée par la Fédération Française de Rugby (FFR) depuis 2022, l'école de rugby du COS compte 112 enfants encadrés par 14 éducateurs. Elle est un lieu d'échange, de partage et d'enseignement, dans un but éducatif. Le projet pédagogique est de proposer un enseignement rugbystique de qualité au travers de l'apprentissage des règles du jeu et de vie en commun avec, pour priorité, la protection et la sécurité des enfants.

A ce titre, le club remercie ses éducateurs bénévoles qui, grâce à leur participation à des formations, assurent la mise en place des séances adaptées aux spécificités de chaque catégorie d'âge ainsi qu'à leur contenu pédagogique. En plus des entraînements et de la participation des jeunes à des tournois, l'école mène différentes actions ayant principalement pour but de fidéliser les jeunes joueurs et de recruter de nouveaux licenciés : voyage de fin de saison, portes ouvertes, interventions en milieu scolaire ...

Équipes Senior

Les deux équipes Senior (Première et Réserve) comptent 76 joueurs qui sont encadrés par 4 éducateurs. Ces équipes évoluent au sein du championnat de Régionale 2 avec l'ambition de se qualifier pour le championnat Occitanie puis le championnat de France.

Le bon fonctionnement du club repose sur l'engagement de ses bénévoles. Présents dans la vie quotidienne du club (organisation des matchs qui se déroulent au Stade Pierre BACQUÉ, préparation des repas, ...), ils participent également à la vie du village en étant notamment étroitement associés à la fête de l'Art et du Cochon. Leur engagement est valorisé à travers le « Pass Volontaire », un titre de participation gratuit créé par la FFR.

BROWN BEARS

Le Snowboard Club poursuit son développement avec la volonté de maintenir une accessibilité à la glisse aux jeunes de nos vallées en évitant que le coût financier ne soit un obstacle comme il peut l'être dans d'autres disciplines. Afin d'y parvenir, le club a rationalisé tous ses coûts, s'est appuyé sur sa base de bénévoles et sollicité de nouveaux partenaires afin de renforcer son équipe d'encadrement tout en maintenant les tarifs des cotisations pour les jeunes. Côté entraînements, Jean-Manu Cayre demeure l'entraîneur référent. Il est secondé par un stagiaire qui a rejoint le club pour préparer son brevet suisse pendant 2 saisons et par Kévin qui a pallié le départ de David. Sous le label "FWT Academy", Patrick TESQUET accompagne les futurs freeriders sur le circuit international. En plus de l'investissement de plusieurs partenaires, le club peut également compter sur le soutien financier des communes de Saint-Lary Soulan, Vignec et Ancizan. Côté événementiel, le club organise toujours l'Xtrem Freeride et, depuis deux ans, une étape du Freeride World Tour Junior.

Chaque samedi des vacances scolaires de Noël et de février, au travers de sa « Bears Academy », le club propose aux plus jeunes de s'initier aux rudiments du snowboard sur différents modules installés sur la place de l'office de tourisme.



Chaque été, le club mène une opération de sensibilisation au respect de l'environnement en organisant une journée « Montagne propre ».

Du 30 janvier au 2 février 2025, le club et la station de Saint-Lary ont accueilli un événement majeur du circuit international FIS de snowboard : la Coupe d'Europe de snowboard cross.

Vie associative

RIDIN'FAMILY



Avec 74 adhérents à Saint-Lary-Soulan sur plus de 500 adhérents que compte le club, Ridin'Family accueille tous les passionnés de VTT et de BMX Dirt. Labellisé « Club Ambassadeur d'Occitanie », « École Française de Cyclisme », « BABY VÉLO » et « SAVOIR ROULER », les cours proposés sont adaptés à tous les niveaux. Encadrés par des moniteurs professionnels diplômés d'État, les jeunes pilotes peuvent s'initier à la pratique du VTT et participer aux compétitions organisées dans le cadre des Rassemblements de Jeunes Vététistes (RJV). Le club propose également des stages, des sorties VTT, Route et Gravel, des randonnées, et organise des événements à sensations fortes tels que le « FestiBike », le « Festigravity » et le « FestiDirt ».

Pour plus d'infos : Contact : contact@ridin-family.com, Site internet : www.ridin-family.com, Instagram : @ridinfamily et Facebook : Ridin'Family

LES RANDONNEURS DU PAYS DES NESTES



Avec « Les Randonneurs du pays des Nestes », Saint-Lary Soulan a enfin son club de randonnée. Créée en 2024, cette association, dont le siège est situé à Saint-Lary Soulan, compte une vingtaine d'adhérents et a pour vocation de promouvoir la randonnée et la découverte de nos montagnes. Partage et convivialité sont les maîtres-mots du club.

Affilié à la Fédération Française de Randonnée, le club propose des randonnées deux à trois fois par mois selon l'envie et la météo.

Des sorties « Rando santé » sont également organisées, tous les mercredis à 10h, pour les personnes qui souhaitent se remettre doucement à la marche, (balade de 2h maximum niveau facile).

Pour plus d'infos : <https://randonneurspaysdesnestes.wordpress.com/>

SAINT-LARY AURE ATHLÉTISME



Le club propose à ses licenciés deux entraînements par semaine, le mardi et le jeudi, de 17h30 à 18h30 pour les enfants et de 18h30 à 19h30 pour les adultes. Ces entraînements, encadrés par un moniteur, se déroulent au stade Pierre BACQUÉ ou dans le gymnase de Saint-Lary Soulan pendant la saison hivernale et sur le terrain de rugby de Vielle-Aure ou autour de Saint-Lary Soulan le reste de l'année.

Au mois de juin, le club organise le « Patou Trail » qui propose quatre formats de course en montagne et réunit chaque année plus de 2 000 coureurs. L'édition 2025 se déroulera du 20 au 22 juin.

SAINT-LARY AURE MONTAGNE

Ce club de ski alpinisme compte une trentaine de licenciés. Une sortie hebdomadaire, encadrée par un moniteur de l'ESF, permet aux adhérents de progresser en toute sécurité tout en découvrant de nouveaux itinéraires.

TENNIS CLUB DE SAINT-LARY



Présidé par Aurélie BERACOCHEA, le Tennis Club compte 38 adhérents dont de jeunes joueurs nouvellement inscrits. Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans. Les entraînements se déroulent les mercredis et les vendredis au gymnase, du mois de septembre au mois de décembre, puis, sur les courts extérieurs situés à l'entrée du village, à partir du mois de mars jusqu'à la mi-juillet. Ils sont encadrés par Nino TEYSSENS et Jean LEFRANC.

En plus de son traditionnel tournoi organisé tous les ans au mois d'août (avec la participation de quarante joueurs), le club a coorganisé avec le consortium du tunnel la 4^e édition du tournoi amical franco-espagnol : « Tournoi du Tunnel Aragnouet Bielsa ». Il s'est déroulé les 15 et 16 juin et a réuni une vingtaine de joueurs et leur famille (40 personnes présentes). Il s'est achevé par un repas convivial (agneau de lait au barbecue apporté par les Espagnols) et pour le moins festif ...

Des stages (individuels ou collectifs) sont également organisés l'été.

En 2025, le club envisage d'organiser des Tournois Multi-Chances (TMC) sur certains week-ends.

LIVRE PYRÉNÉEN D'AURE ET DU SOBRARBE

Avec une équipe d'administrateurs renouvelée, l'association du livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe a de nouveau organisé de nombreux événements pour témoigner des liens transfrontaliers qui unissent la vallée d'Aure et du Sobrarbe.

La 14^e Fête du Livre organisée par l'Ayuntamiento de Boltaña les 21, 22 et 23 juin sur le thème « Nuevas Miradas » (« Nouveaux regards ») a été l'occasion de faire un rapprochement inédit entre économie et culture, avec le retour « au pays » des anciens « voisins » et l'arrivée de jeunes actifs pour lutter contre la dépopulation...

Dans le cadre des liens tissés depuis une dizaine d'années avec le Geoparc Mondial Unesco Sobrarbe Pirineos de Boltaña, le géologue poète et montagnard Eduardo Martinez de Pison a animé une conférence à Saint-Lary Soulan le 19 mai sur le thème « La Montagne et l'Art » qui a ouvert la voie aux visites exceptionnelles des carrières d'Illhet (7 juin), commentées par les exploitants Plo et Xavier Marquié (Maison des Cailloux).

Dans le prolongement des prix décernés par le jury de la 13^e Fête du livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe à Saint-Lary Soulan en 2023, deux résidences d'écriture d'une semaine ont été offertes à l'écrivain aragonais Severino Pallaruelo et au romancier Pierre Adrian. Elles ont notamment donné lieu à des échanges, à la faveur des conférences littéraires et rencontres de collégiens d'Arreau, sur le thème des « passages de frontières ».

L'association a également organisé des rendez-vous d'auteurs sous la forme d'entretiens et de dédicaces proposés par les librairies de Saint-Lary ou d'Arreau, un concert d'Edmond Duplan accompagné par Serge Briffault, une conférence musicale animée par Bernadette Fantin Epstein, les habituelles randonnées littéraires du printemps et la 15^e édition de la Fête des granges du Moudang (en partenariat avec les habitants de Tramezaïgues).

A la demande de l'office de tourisme et de la Maison du Patrimoine, l'association a eu le plaisir d'honorer le label « Ville en Poésie », décerné à la municipalité de Saint-Lary Soulan, en organisant un spectacle musical et poétique proposé par Brigitte Barthas et le musicien Jean Christophe Heurtebise.

C'est une équipe d'administrateurs renouvelée et rajeunie à la faveur d'une assemblée générale extraordinaire, qui est notamment à l'œuvre à l'orée de 2025 pour la programmation de la 15^e édition de la Fête du Livre.

L'association remercie les services de la commune et tous ses partenaires sur les territoires d'Aure et du Sobrarbe, du département et des régions de la chaîne pyrénéenne sur les deux versants pour leur soutien.

Vie associative

COMITÉ DE JUMELAGE "SAINT-LARY SOULAN - BOLTAÑA"

Les échanges entre Aurois et Aragonais permettent de mieux se connaître et de créer des liens forts. Le comité de jumelage "Saint-Lary Soulan - Boltaña" organise des rencontres afin de renforcer cette amitié et d'encourager la collaboration entre ces deux régions dans le respect des traditions de chacun. A ce titre, les membres du comité se sont retrouvés lors de différentes manifestations au cours de l'année 2024 :

- Visite du « Belen » à Boltaña
- Accueil de 45 élèves originaires de Zaragoza lors d'un court séjour à Saint-Lary (hébergement à Arepos)
- Fête du Cochon à Saint-Lary
- Fête de San Pablo à Boltaña
- Fête Aragonaise de San Jorge à Boltaña
- Trail « O vento Rondador »
- Visite du Pic du Midi
- « Pyrénostum » à Boltaña
- Fête du Livre d'Aure et du Sobrarbe
- Fête Franco-Aragonaise à Saint-Lary
- Fête patronale à Boltaña

A la suite de la démission de son président, Jacky NOGUERO, qui a été remercié pour son investissement, un nouveau bureau a été désigné : Grégoire SANTOLARIA (président), Edwige MEIYAN (vice-présidente), Jeanine BUIL (présidente d'honneur), Anne-Marie CASTRO (secrétaire) et Jean-Pierre BECH (Trésorier). Lors de l'assemblée générale de l'association, la commune et l'office de tourisme se sont engagés à maintenir un soutien financier et logistique pour les futures activités de cette association.



Le traditionnel défilé des associations sportives de Saint-Lary Soulan, qui se déroule pendant les vacances de Noël, a de nouveau réuni une centaine de jeunes et des moniteurs de l'ESF pour une traversée du village qui a été chaleureusement saluée par les vacanciers. Encore merci aux sapeurs-pompiers de Saint-Lary Soulan qui ont ouvert ce joyeux cortège.

Ce défilé s'est achevé par un goûter devant le gymnase et la remise de cadeaux offerts par le fonds de dotation, la mairie et l'office de tourisme de Saint-Lary Soulan.

COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL



Le Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal organise le Noël des enfants, le repas des employés saisonniers (été et hiver) et les départs à la retraite.

LES VOLANTS D'AURE

L'arrivée de nouveaux joueurs de badminton a permis d'augmenter le nombre d'adhérents qui est passé d'une quinzaine à près d'une trentaine.

Près de 25 personnes participent régulièrement aux entraînements organisés au gymnase le lundi soir (dont un tiers d'employés saisonniers).

Le partenariat mis en place avec le club du Louron a été conforté et des rencontres avec les clubs de Luchon et de Lannemezan pourraient être prochainement programmées.

Le planning mis en place pour la gestion de l'occupation du gymnase et la réactivité des services techniques communaux après le déroulement de manifestations extra-sportives ont permis au club de disposer d'un peu plus de lisibilité pour organiser leurs entraînements. Cette amélioration a favorisé le bon fonctionnement du club et son dynamisme.

ASSOCIATIONS EN BREF

Bridge Club Vallée d'Aure

Ce club compte une trentaine d'adhérents et se réunit toute l'année les lundis et mercredis de 14h à 19h à la salle polyvalente, mise gracieusement à sa disposition par la municipalité. Renseignements au 06.21.11.84.46, au 06.08.94.96.35 ou au 06.70.34.79.26.

Société de chasse

La société de chasse regroupe les communes de Bourisp, Ens, Sailhan et Saint-Lary Soulan et compte 88 adhérents. Au cours de la saison, elle organise des battues les jeudis et les samedis et exceptionnellement les dimanches ainsi qu'un repas à l'occasion de la Toussaint. Renseignements complémentaires auprès de son président, Sylvain CASCARRA, au 06.79.49.19.79.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Julien PALASSET Tél. : 07.72.55.72.26

Club Accueil et Amitié

Présidente : Maryse POMÉ
Tél. : 06.71.28.21.49

Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe

Présidente : Christiane ABBADIE-CLERC
Tél. : 06.76.53.50.08
christiane.abbadie@orange.fr

Club de Bridge

Président : Monsieur DESARRAU
Tél. : 06.09.50.65.93

Comité de Jumelage

Président : Grégoire SANTOLARIA Tél. : 06.47.94.32.30

Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal

Présidente : Christine MOREILHON
Tél. : 05.62.40.87.87

L'Asso du Pla

Présidente : Pascale CARDONA Tel. : 06.74.72.19.54

Pastorale du Tourisme

Président : Père Jacques JAKUBIEC
Tél. : 06.95.70.25.08

Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre VEDÈRE Tél. : 06.86.30.50.91

Tennis Club

Présidente : Aurélie BERACOCHEA
Tél. : 06.61.59.65.29

Randonneurs «Pays des Nestes»

Président : Jean-Louis BAYLE Tél. : 06.22.36.54.52

Volley Club

Président : Jean-Yves PARLES Tél. : 06.87.77.24.82

Bureau des Guides

Président : Pascal PELLAREY Tél. : 05.62.40.02.58

Club Olympique Saint-Lary

Présidents : Zachari ECHADID Tél. : 06.45.65.39.87
et David PALASSET

Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne BERTHAUD Tél. : 06.16.67.00.13

Radio des Vallées d'Aure et du Louron

Président : Philippe AIZIER

Snowboard Club

Président : Manu BERNIA Tél. : 05.62.39.50.81

Ski Club

Président : Romain MIR Tél. : 06.83.21.58.64

Saint-Lary Aure Montagne

Président : Pierre VEDÈRE Tél. : 06.86.30.50.91

Les Volants d'Aure

Président : Clément CACICEDO Tél. : 06.80.26.78.91

Ridin'Family

Président : Laurent FOURCADE Tél. : 06.72.95.34.06

Société Intercommunale de chasse

Président : Sylvain CASCARRA Tél. : 06.79.49.19.79

SUBVENTIONS MUNICIPALES ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2024

C.O.S Rugby : 20 000 €.

FNACA : 150 €.

Club Accueil et Amitié : 1 200 €.

Comité des Oeuvres Sociales : 8 000 €.

ADMR : 800 €.

Coopérative scolaire : 1 200 €.

Ecole primaire - Vielle-Aure : 600 €.

AFP de Soulan : 2 000 €.

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 2 000 €.

Ski Club : 15 000 €.

Snowboard Club : 12 000 €.

Tennis Club : 1 500 €.

Société intercommunale de chasse : 2 000 €.

Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe : 2 000 €.

Ridin'Family : 5 000 €.

Festival des petites églises de montagne : 1 000 €.

Saint-Lary Aure Montagne : 3 000 €.

La Gaule Auroise : 150 €.

ADIL : 240 €.

Volley Club : 500 €.

Comité de jumelage : 1 000 €.

Le montant total des subventions versées aux associations en 2024 s'élève à 79 340 €.

Informations pratiques

• **Les bureaux de la Mairie** sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Contact avec Monsieur le Maire et les Adjoints sur rendez-vous au 05.62.40.87.87

mairie@mairie-saint-lary.fr

www.mairie-saint-lary.fr

• **Déchetterie de la Prade de Camou :**

Horaires d'ouverture du 1^{er} décembre au 31 mars : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h; le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Horaire d'ouverture du 1^{er} avril au 30 novembre : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h ; le mercredi et le vendredi, de 16h à 18h ; le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 05.62.40.05.w94

• **Au Pla d'Adet**

Saison d'hiver :

- **Agence Postale Communale**

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. : 05.62.39.26.13

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Tél : 05.62.98.45.93

Saison d'été (juillet et août)

- **Agence Postale Communale (Mairie Office de Tourisme)**

Ouverte le lundi de 9h15 à 12h30 et 13h30 à 17h – du mardi au jeudi de 9h15 à 11h45 – le samedi de 14h à 18h – Fermée le vendredi et le dimanche.

Tél : 05.62.39.26.13

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert le lundi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, du mardi au vendredi de 9h15 à 11h45, le samedi de 14h à 18h15 et le dimanche de 9h15 à 11h45. Tél : 05.62.98.45.93

• **Maison de Santé d'Aure**

19 rue des fougères

65170 Saint-Lary Soulan

Tél : 05.49.17.36.17

• **Guichet Initiative Pluriactivité Emploi France Services**

Galerie commerciale du Vieux Village

65170 Saint-Lary Soulan

Tél : 05.62.40.08.14

• **Secours Populaire Français**

Locaux de l'ancien Trésor Public à Vielle-Aure

Permanences : le mardi de 10h à 16h et le vendredi de 10h à 12h. Tél. : 06.95.47.83.52

• **Assistante sociale du secteur (DDASS) :**

Centre médico-social d'Arreau

Agence des Routes, Quartier le Pré Commun.

Permanence le jeudi matin sur rendez-vous avec Myriam SOUBIE ou Sophie REY en appelant

la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan au 05.31.74.35.10.

• **Assistante sociale de la M.S.A :**

Permanence à la Mairie de Lannemezan, sur rendez-vous au 05.61.10.40.40 : les mardis et

jeudis de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 – les lundis, mercredis et vendredis de 8h15 à 12h15.

• **Caisse d'Allocations Familiales :**

Maison de l'État, 88 rue Laurent Taillade 65300 Lannemezan.

Ouvert le vendredi de 9h à 11h45 et de 13h15 à 16h. Tél : 08.10.25.65.10

• **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Résidence Paul Bert rue Thiers 65300 Lannemezan

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. : 36.46

• **FRANCE TRAVAIL - Lannemezan :**

Place du 14 juillet

Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

www.francetravail.fr

• **Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :**

15 grand rue à Arreau

Tél/Fax : 05.62.98.61.68

Permanences :

Permanences : du lundi au jeudi 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 – le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour le service de TÉLÉ ALARME :

Contactez l'ADMR à Arreau au 05.62.98.61.68

• **Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)**

Maison de Santé d'Arreau

7 avenue de la gare.

Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY

Permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

La commune de Saint-Lary Soulan s'est dotée de l'application citoyenne «illiwap» pour informer en temps réel, habitants et visiteurs, sur les actualités essentielles, les événements locaux importants, les alertes et bien plus encore.



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 | Téléchargez l'appli **02** | Recherchez votre commune **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et **disponible sur** :
www.illiwap.com



